

# Live streaming illégal : Le revers de la médaille

 <p>Le Net Expert INFORMATIQUE Protection des données personnelles Sécurité Informatique - Cybercriminalité</p>  <p>vous informe...</p>	<p>Live streaming illégal : Le revers de la médaille</p>
---	--

Si depuis l'aube d'Internet, les sites pornographiques constituent le vecteur principal de propagation de virus sur la toile, les sites illégaux de live streaming représentent une concurrence de taille. Selon l'étude de l'AISP, alors que 97 % des sites de streaming illégaux sont infectés par des malwares (logiciels malveillants), faisant de cette pratique la voie d'infection la plus courante sur Internet, les plateformes illégales de live streaming représentent une grande partie de ces infections. Au point de devenir une véritable porte ouverte à la fraude et au vol de données.

Le streaming vidéo, qui constitue aujourd'hui 91 % du trafic Internet mondial, est depuis quelque temps déjà ancré dans le paysage virtuel mondial. Son pendant « en direct », le live streaming, est quant à lui entré dans les mœurs il y a peu. Développées en 2008 par des entreprises comme Youtube ou Google, les technologies permettant le visionnage et le partage de vidéos en direct sur Internet ont plus ou moins stagné depuis. Il faudra attendre la Coupe du monde de football 2014 au Brésil pour démocratiser la pratique dans le monde entier, mais surtout pour voir un véritable marché noir du live streaming se développer en parallèle. Du 12 juin au 13 juillet dernier, plus de 20 millions de personnes à travers le monde ont regardé les matches de la Coupe du monde en live streaming sur des sites illégaux.

### **Une question d'informations**

Leur gratuité, si elle a permis à ces sites de se démocratiser, est aussi la cause principale de l'émergence des pirates dénoncée par l'AISP. Comme n'importe quelle marchandise ou service, un site peut être gratuit soit parce qu'il bénéficie de subventions ou de dons – une hypothèse peu probable pour les sites illégaux de live streaming – soit parce qu'il a minoré ses investissements dans son développement, le plus souvent au détriment de sa sécurité.

Faire sauter les pare-feu des sites illégaux de live streaming est ainsi bien souvent un jeu d'enfants pour pirates et hackers. Toujours selon ce rapport de l'AISP, certains d'entre eux vont même jusqu'à créer et développer leurs propres sites de live streaming illégal, infectés et porteurs de chevaux de Troie dès leurs créations, afin d'augmenter leurs chances d'attraper un internaute dans leur toile. Ainsi, alors que 160 000 nouveaux malwares sont créés par jour, les sites illégaux de live streaming ont envahi les moteurs de recherche et représentent une pierre de plus à l'édifice de menaces que constitue Internet aujourd'hui.

La toile est en effet souvent pointée du doigt comme la source de dangers toujours plus nombreux et variés. Des accusations parfois exagérées qui ne doivent pas faire oublier la responsabilité de l'internaute. Pour Anton Korobkov-Zemlianski, un membre de la commission de la science et des innovations de la Chambre publique de Russie, également expert en médias, Internet « présente moins de dangers que d'autres objets que nous utilisons. Les voitures causent la mort de beaucoup plus de monde qu'Internet (...) Beaucoup commencent à voir dans Internet une panacée appelée à simplifier leur vie. Le web ne simplifie pas notre vie, il crée des conditions nouvelles et exige que les gens changent et évoluent ».

Une réglementation comme le Code de la route est cependant impossible à mettre en place sur la toile, l'anonymat étant à la portée de tous sur Internet. La diffusion de l'information et la responsabilisation des usages apparaissent alors comme la plus fiable des solutions. Et tandis qu'il suffit d'ajuster son comportement aux risques et aux menaces d'Internet, « il vaut mieux prévenir que guérir » n'a jamais été aussi adapté.

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://www.generation-nt.com/live-streaming-illegal-donnees-actualite-1909470.html>  
par Julien Hatier